

Mme TALL
PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N° 2025- 0543 /PT-RM DU 06 AOUT 2025

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT DU
PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE ET DE LA
RESILIENCE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES (PACRIR MALI-NSS),
SIGNE A BAMAKO, LE 21 JUILLET 2025, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DU MALI ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE
DEVELOPPEMENT

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition, révisée ;
- Vu l'Ordonnance n°2025-025/PT-RM du 31 juillet 2025 autorisant la ratification de l'Accord de financement du Projet d'Amélioration de la Connectivité et de la Résilience des Infrastructures Routières (PACRIR Mali-NSS), signé à Bamako, le 21 juillet 2025, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association internationale de Développement (IDA) ;
- Vu le Décret n°10-718/P-RM du 31 décembre 2010 relatif à la conclusion des Traités ;
- Vu le Décret n°2024-0657/PT-RM du 21 novembre 2024 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret n°2024-0658/PT-RM du 21 novembre 2024 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié, l'Accord de financement, d'un montant de 203 millions 300 mille (203 300 000) euros, soit 133 milliards 356 millions 58 mille 100 (133 356 058 100) francs CFA, du Projet d'Amélioration de la Connectivité et de la Résilience des Infrastructures routières (PACRIR Mali-NSS), signé à Bamako, le 21 juillet 2025, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association internationale de Développement (IDA).

Article 2 : Le présent décret, accompagné du texte de l'Accord, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 06 AOUT 2025

Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,



Général d'Armée Assimi GOITA

Le Premier ministre,



Général de Division Abdoulaye MAIGA

Le ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale,



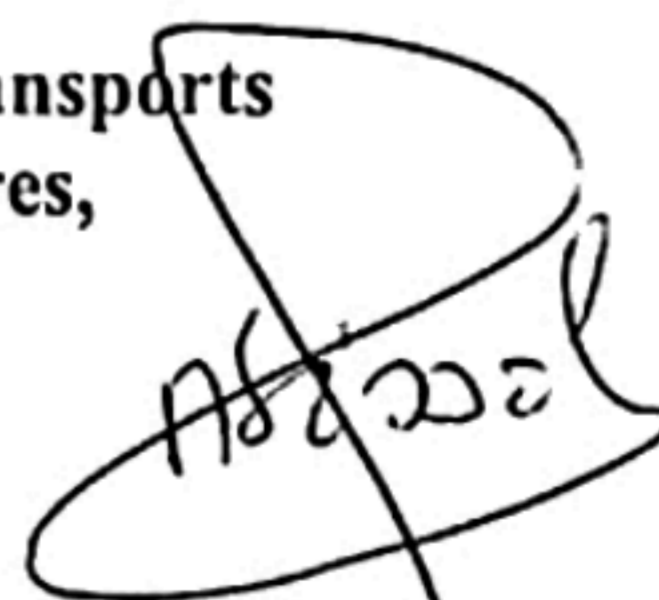
Abdoulaye DIOP

Le ministre de l'Economie
et des Finances,



Alousséni SANOU

Le ministre des Transports
et des Infrastructures,



Madame DEMBELE Madina SISSOKO